## **EURO VALEUR M**

#### FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

#### RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2019



#### MYRIA ASSET MANAGEMENT

## **SOMMAIRE**

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gest	ion 4
Autres informations	10
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « EURO VALEUR M »	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	17

#### - Comptes annuels

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

#### - Annexes aux comptes annuels

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2019

## **Acteurs**

#### Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421 Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039

Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

#### **Gestionnaire financier par délégation : AVIVA Investors France**

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 novembre 1997 Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social: 14, rue Roquépine - 75008 Paris - FRANCE

#### **Dépositaire: CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722 Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## <u>Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion</u> : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481 Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : KPMG Audit, représenté par Isabelle GOALEC

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS60055 - 92066 Paris La Défense - France

## Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE**: Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS: Non

**CODE ISIN**: FR0007035761

**CLASSIFICATION**: Actions des pays de la zone Euro

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation et/ou distribution

#### **OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone Euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices.

#### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice Euro Stoxx® Large.

L'indice Euro Stoxx® Large est un indice construit à partir de grandes capitalisations boursières de la zone Euro (dividendes réinvestis), établi et publié par la société Stoxx Limited.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

#### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% en actions de la zone Euro. En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Le reste du portefeuille, soit au maximum 25% de l'actif, pourra être investi en toutes catégories de valeurs mobilières françaises ou étrangères, et notamment en titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques.
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

#### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### Risque actions

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Le portefeuille peut être exposé à 100% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

#### Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

#### Risque de contrepartie

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, mettre en oeuvre des échanges de collatéral, et l'OPCVM pouvant avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### > Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition sur les marchés de taux est de 25% au maximum.

#### > Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent également entrainer un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.

#### > Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

#### > Risque de liquidité

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

## > Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité tels que définis ci-dessus.

#### > Risque juridique

Il représente le risque en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.

#### > Risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie

La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie.

#### **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

#### **COMPOSITION DE L'ACTIF**

#### Les actifs hors dérivés intégrés

- Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions cotées d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA et dans la zone euro pour 60% au moins du portefeuille.

Au-delà de ce minimum, le portefeuille pourra également comprendre des certificats d'investissement, des droits ou bons de souscription, provenant des titres détenus ou achetés en vue de l'acquisition des actions issues de ces valeurs.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques, relever de grosses et moyennes capitalisations et être libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

#### - Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 25% des titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille pourra être investi en obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, en titres participatifs et en titres subordonnés. La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être inférieure ou supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront principalement de la zone Euro. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Ainsi, la détention de titres d'un émetteur non noté ou de rating inférieur à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) est limitée à 3% maximum de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation.

Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les titres détenus seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

#### - Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC appartiendront aux classes:

- « actions françaises », « actions de pays de la zone euro », « actions des pays de l'Union Européenne » et « actions internationales » déclarant une spécificité géographique ou sectorielle, dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- « monétaire » et « monétaire court terme », dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

#### Les instruments dérivés

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés futures et options sur actions, taux et indices boursiers, achat et vente de devises à terme, swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but :

- d'ajuster le portefeuille aux perspectives d'évolution de la courbe des taux,
- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions et des taux,
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

#### > Les instruments intégrant des dérivés

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants pouvant notamment provenir du détachement de titres en portefeuille. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. L'utilisation de ces instruments aura pour but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou des taux, ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises.

#### Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

#### Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### Les acquisitions et cessions temporaires de titres

- Nature des opérations
  - ☐ Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
  - ☑ Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier
- Nature des interventions
  - ☑ Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
  - ☑ Optimisation des revenus de l'OPCVM
- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- ☑ Titres de créance négociables
- ☑ Instruments du marché monétaire
- Niveau d'utilisation maximale autorisé : 15% de l'actif net
- Effets de levier éventuels : Néant.
- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».
- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

#### > Les garanties financières

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres, le fonds peut recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Le risque de contrepartie dans les transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% des actifs nets du FCP lorsque la contrepartie est un établissement de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

Les garanties financières reçues sont essentiellement constituées en espèces.

Toute garantie financière donnée ou reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : toute garantie financière en titres doit être liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent ;
- Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit ;
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières sont de haute qualité de crédit ;
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification : L'ensemble des titres d'un même émetteur reçus en garantie de toutes les contreparties ne peut dépasser 20% de l'actif net ;
- Conservation : les garanties financières reçues sont détenues par le Dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Cessibilité : les garanties financières sont cessibles à tout moment ;
- Absence de réutilisation des garanties « titres »: les garanties financières autres que les espèces ne peuvent ni être vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie ;
- Réutilisation des garanties reçues en espèces : elles sont, soit placées en dépôt auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme ».

#### **CHANGEMENTS INTERVENUS**

Néant.

#### **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant.

#### **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

#### Préambule:

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

#### Éléments qualitatifs:

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

#### Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

- 1. en fonction des catégories de personnel :
  - 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
  - 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
- 2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
  - 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
  - 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

## **Autres informations**

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

#### LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

#### **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

#### **CRITÈRES ESG**

<u>Information relative à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de</u> gouvernance (ESG) au sein d'Aviva Investors France.

Conformément aux articles L.533-22-1 et D.533-16-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous présentons l'information relative à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans notre politique d'investissement.

Aviva Investors, dénomination sous laquelle sont regroupées l'ensemble des entités de gestion d'actifs du Groupe Aviva, est acteur du développement et de la promotion ISR en tant que signataire fondateur des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), membre fondateur des Principes pour une assurance responsable (PSI) et en participant à la promotion du Carbon Disclosure Project.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, Aviva Investors France exclut de façon systématique certains secteurs comme celui lié à la fabrication ou le commerce d'armes controversées et l'industrie du tabac pour tous les fonds dédiés au client Aviva France. Le désinvestissement graduel relatif au tabac fut introduit en 2017 car le groupe d'assurance a estimé que soutenir cette industrie par le biais de ses investissements était incompatible avec ses valeurs d'assureur responsable.

Plus largement, Aviva Investors France est responsable de l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion pour les actifs sous gestion entrant dans son périmètre Cette intégration s'effectue à différents niveaux, notamment par :

- La mise à disposition d'analyse ESG auprès des gérants
- Le déploiement d'une politique actionnariale responsable par le biais d'une activité d'engagement et de vote et le soutien de l'équipe dédiée Global Responsible Investment (GRI).

Aviva Investors France améliore la prise en compte des risques et opportunités associés à ces facteurs au moment de la décision d'investissement. Cela nous permet d'anticiper, voire de diminuer les risques relatifs à ces investissements.

La prise en compte des considérations ESG intervient à chaque étape du processus d'investissement d'Aviva Investors France. Ce dernier tient compte de l'environnement de marché, des tendances sectorielles, et des spécificités propres à chaque classe d'actifs.

L'intégration des facteurs ESG dans le processus de gestion financière se fait via le fournisseur MSCI ESG Research, dont les données sont mises à disposition de la gestion via l'outil front-to-back Aladdin BRS. Aviva Investors France utilise également sa recherche interne ESG, l'expertise de son équipe dédiée Global Responsible Investment (GRI), des recherches commissionnées auprès d'organismes indépendants ainsi que des rapports issus d'organisations non gouvernementales afin de dresser un récapitulatif complet de l'impact des problématiques ESG sur les entreprises ou secteurs d'activités dans lesquels elle investit.

Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR labellisés.

Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien <a href="https://www.avivainvestors.fr">www.avivainvestors.fr</a>).

#### Politique de vote

En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celui d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ; ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.

Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion (<a href="https://www.avivainvestors.fr">www.avivainvestors.fr</a>).

Notre équipe GRI coordonne la totalité de nos activités d'engagement actionnarial ESG et exerce nos droits de vote. Nos équipes de gestion en France prennent le relais et animent cette activité aux niveaux local et européen.

Dans le cas où la collaboration de l'équipe GRI avec une entreprise sur des critères ESG échoue, elle peut choisir -en dernier recours- de suspendre tout investissement dans cette entreprise.

#### Rapport ESG et Climat

Vous pouvez consulter le rapport ESG et Climat sur notre site internet : www.avivainvestors.fr. Les éléments d'information qui sont présentés dans ce rapport illustrent les engagements et réalisations d'Aviva Investors France et du Groupe Aviva en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers des exemples tangibles comme l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion et la mesure de l'empreinte carbone, disponible dans les rapports mensuels des fonds.

Aviva Investors France a intégré aux outils d'analyse des critères ESG existants des modules spécifiques dédiés à la prise en compte du risque climatique. L'outil d'évaluation de l'intensité carbone est utilisé pour évaluer ce risque. Il établit un indice d'exposition fondé sur l'intensité carbone des activités des sociétés dont Aviva détient des titres, la part de leurs opérations soumises à des réglementations carbone strictes et la qualité des procédés de management du risque carbone qu'elles ont mis en œuvre.

Depuis 2017, l'intensité carbone de chaque fonds est affichée sur le document de reporting mensuel, permettant ainsi aux investisseurs de comparer la performance carbone du fonds par rapport à son indice de référence et suivre son évolution dans le temps.

Notre démarche d'investisseur responsable repose sur trois axes stratégiques :

- l'intégration des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement
- l'engagement actionnarial
- la participation aux initiatives de place

#### **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

#### **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE REUTILISATION (SFTR) : Néant.

## RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

#### **POURCENTAGE DE TITRE PEA**

Le fonds est composé de titres PEA à hauteur de 93,3%.

## Rapport d'activité de l'OPCVM maître « EURO VALEUR M »

## LE RAPPORT DE AVIVA INVESTORS FRANCE OCTOBRE 2018 - SEPTEMBRE 2019

#### **Environnement économique**

La croissance mondiale a fortement ralenti en 2018, les tensions commerciales nuisant à la confiance. Après un début d'année 2019 plus positif que prévu, avec une croissance aussi bien aux États-Unis que dans la zone euro surprenant à la hausse, les perspectives manufacturières et commerciales mondiales se sont dégradées. Une combinaison de facteurs est en jeu, notamment le désendettement et le ralentissement structurels en Chine, les impacts du resserrement passé de la politique monétaire aux États-Unis, les incertitudes entourant les règles tarifaires et non tarifaires entre les États-Unis et la Chine et les changements de politique liés aux émissions automobiles en Europe.

Début 2019, les tensions commerciales ont semblé s'atténuer, à la faveur d'une trêve temporaire entre les États-Unis et la Chine et la perspective d'un accord en avril ou mai sur les tarifs douaniers. Cependant, le 5 mai, le président Trump a annoncé une augmentation des tarifs douaniers sur les importations chinoises. Quelques semaines plus tard, le président américain a menacé de faire payer les droits de douane au Mexique, principal partenaire commercial des États-Unis, en raison de leur supposée inaction en matière de sécurité des frontières. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a encore dégénéré en août, lorsque le président Trump a annoncé la hausse des tarifs douaniers sur tous les produits chinois. À la suite des représailles exercées par la Chine, les taux de droits proposés ont été portés à environ 22% en moyenne.

Après une croissance estimée à +3,6% l'année dernière, l'augmentation du PIB mondial devrait s'afficher à un peu moins de 3% en 2019, son taux de croissance le plus faible depuis la crise de la zone euro en 2012. Si le ralentissement a été légèrement plus marqué dans les pays développés, toutes les zones ont été touchées. Outre les récessions mondiales de 2001 et 2008/09, la croissance du volume des exportations mondiales affiche son taux le plus faible des 30 dernières années.

En conséquence, l'érosion des capacités excédentaires qui s'est produite dans le monde au cours de la dernière décennie devrait s'arrêter et même s'inverse un peu. Cela devrait réduire les pressions sur les salaires et les prix, poussant à une politique monétaire plus accommodante.

L'impact du ralentissement du commerce mondial a bien sûr été ressenti plus fortement dans les pays et les régions où le commerce joue un rôle plus important, en particulier, le Japon et d'autres régions d'Asie, ainsi que l'Europe, qui ont connu une baisse plus prononcée de la croissance, Les échanges internationaux représentent une partie relativement plus petite de l'économie américaine qui est donc moins touchée.

La croissance de **l'économie américaine** a tout de même ralenti en 2019 en raison des tensions commerciales. Les stocks ont augmenté et le marché du travail a été moins dynamique. Cependant, le consommateur a bien résisté, avec un revenu disponible élevé soutenant la consommation et le secteur non-manufacturier.

La croissance de **la zone euro** reste globalement faible et la menace de nouvelles perturbations du commerce mondial pèse sur les perspectives pour la région. Après une bonne surprise au premier

trimestre, la croissance du PIB de la zone euro a nettement ralenti à un rythme inférieur à la tendance. Le malaise dans le secteur manufacturier s'est intensifié, en grande partie à cause du ralentissement du commerce qui a nui aux exportations. Le mécontentement et l'instabilité politique en Italie constituent un élément perturbateur de plus. L'inflation ne montrant pas de signe de se diriger vers la cible de 2% de la BCE, la Banque centrale a dû revenir vers un discours bien plus accommodant.

La menace du Brexit domine toujours les perspectives britanniques, l'incertitude continuant de freiner l'investissement des entreprises. Les enquêtes sur l'emploi se sont également affaiblies plus récemment. Jusqu'à présent toutefois, la forte croissance de l'emploi a aidé à soutenir la croissance des revenus des ménages et les dépenses de consommation. La ligne dure adoptée par le Premier ministre Johnson avait augmenté la probabilité d'une sortie sans accord, mais l'impasse politique qui a suivi l'adoption du Benn Act l'a ensuite réduit. Néanmoins, le risque demeure. L'incertitude du résultat a un impact sur le sentiment et l'activité au Royaume-Uni. Plus généralement, le Brexit n'est que l'exemple le plus flagrant de la poussée du populisme ces dernières années.

Les perspectives pour **le Japon** continuent à s'assombrir, les risques de récession s'accentuant du fait de la persistance de vents contraires externes au cours des derniers trimestres et de la détérioration des indicateurs de confiance du marché. Les enquêtes de confiance auprès des consommateurs et des entreprises ont continué à décliner. Les données récentes font état d'une contraction des salaires nominaux, et une baisse de la consommation n'est pas à exclure. Compte tenu de ces risques et de la possibilité réelle d'une hausse du yen, les attentes des investisseurs quant à un assouplissement supplémentaire de la Banque du Japon (BoJ) sont essentielles. La BoJ ne cesse de repousser les limites de toutes les principales formes de politique conventionnelle et non conventionnelle - réductions de taux, « Forward guidance » et « Quantitative Easing ».

Au-delà du Japon, **l'économie asiatique** repose en grande partie sur la dynamique de la Chine, une économie qui a été durement touchée par le conflit commercial avec les États-Unis. Néanmoins, les dégâts semblent avoir été largement compensés par des mesures de relance nationales. Le crédit est soutenu par les gouvernements locaux, par le biais des infrastructures ainsi que d'autres dépenses publiques. Le gouvernement chinois mise principalement sur les mesures d'assouplissement du crédit et de relance budgétaire plutôt que les baisses de taux ou la dévaluation de la devise. Un nouvel effort au quatrième trimestre est probable afin de soutenir un taux de croissance à 6% d'ici à 2020. En fin de compte, la dynamique chinoise dépend en grande partie de l'issue du différend commercial avec les États-Unis. Il est jalonné d'accords partiels et de retours en arrière, et devrait encore se poursuivre.

#### **Banques centrales**

En 2018, les grandes banques centrales semblaient être sur la voie de politiques monétaires moins accommodantes. La Fed était censée relever ses taux régulièrement; la BCE avait mis fin à l'assouplissement quantitatif et signalé que les taux de la zone euro retourneraient en territoire positif. Même la Banque du Japon laissait entendre que sa longue période de politique ultra-souple se terminerait.

Mais depuis, la combinaison d'un ralentissement de la croissance, d'une inflation maîtrisée et l'intensification des tensions commerciales ont conduit à une réévaluation significative des perspectives sur les taux directeurs. Les banques centrales des pays développés ont adopté une position plus accommodante dans leurs communications, un message que les marchés financiers ont reçu avec enthousiasme.

La Réserve fédérale américaine a ainsi baissé ses taux de 25 points de base en juillet et en septembre 2019. La Banque centrale européenne (BCE) a également assoupli sa politique monétaire en septembre. Elle a abaissé de 10 points de base le taux des dépôts à -0,5%, présenté un nouveau mécanisme visant à protéger les banques contre les effets néfastes des taux d'intérêt négatifs et annoncé la reprise des achats d'actifs à un rythme mensuel de 20 milliards d'euros pour une durée indéterminée. La Banque centrale européenne a également repoussé toute perspective de hausse des taux tant qu'elle n'aura pas constaté une solide convergence de l'inflation vers un « niveau suffisamment proche » de 2%.

La Banque populaire de Chine (PBoC) a mis en place une série de mesures d'assouplissement ces derniers mois, de même que d'autres banques centrales, telles que la Reserve Bank of Australia et la Banque de réserve de la Nouvelle-Zélande.

#### Marchés actions

Le quatrième trimestre de 2018 a été une période particulièrement difficile pour les actions mondiales car les investisseurs ont brutalement intégré des perspectives de croissance mondiale plus pessimistes, la faible liquidité due à des facteurs saisonniers et techniques exacerbant les fluctuations des marchés. La forte correction s'est toutefois rapidement inversée au premier trimestre de 2019, la Réserve fédérale américaine ayant été le catalyseur le plus notable, ralliée par les autres grandes banques centrales. Un message que les marchés financiers ont reçu avec enthousiasme. Le rebond des actions en 2019 doit être considéré dans le contexte des niveaux des excès à la vente enregistrés au quatrième trimestre 2018. À cette époque, les marchés, oubliant les fondamentaux économiques, s'étaient focalisés sur l'impasse commerciale entre les États-Unis et la Chine et les craintes de resserrement des conditions monétaires. Quand la Réserve fédérale américaine a offert son soutien en mettant fin à la hausse des taux, que le ton entre les États-Unis et la Chine s'est apaisé, les marchés actions sont revenus vers des multiples de valorisation plus compatibles avec les fondamentaux des entreprises.

Le rebond des actions n'a toutefois pas été régulier en 2019. Les inquiétudes concernant le ralentissement de la croissance mondiale, conjuguées à une escalade des tensions commerciales, ont suscité la défiance des investisseurs, en particulier en mai et août.

Sur l'exercice, **les actions américaines** ont tout de même touché des sommets sans précédent. Le S&P 500 a testé la barre des 3000 points en septembre et le Dow Jones a dépassé les 27000 points. **Les actions européennes** ne sont plus qu'à quelques points des sommets de 2018.

Au cours de la dernière année, **les actions asiatiques** ont globalement évolué en ligne avec les principaux actifs risqués mondiaux. Le marché japonais a particulièrement souffert, en grande partie à cause de la corrélation inverse avec le yen, un actif refuge qui tend à s'apprécier en période de tension sur les marchés.

#### La politique de gestion

Le contexte de marché très mouvant n'a pas permis au marché de se projeter dans un scenario économique stable. Le choix des investisseurs s'est donc porté sur les valeurs offrant la meilleure visibilité et la moindre sensibilité au cycle économique. Ainsi, les secteurs défensifs (Services aux collectivités, Agroalimentaire, Boissons, Hygiène, Télécoms) ont nettement surperformé les secteurs plus cycliques (Matériaux de base, Banques, Pétrole et Automobile).

La stratégie de gestion du fonds est restée fidèle à sa philosophie qui consiste à sélectionner les valeurs sur la base de leur qualité fondamentale intrinsèque sans céder aux sirènes des effets de mode et de style.

Afin de renforcer le profil défensif du portefeuille face à une situation économique incertaine, nous avons augmenté la pondération des secteurs réputés plus défensifs comme l'alimentation-boisson, la pharmacie tout en s'attachant à rechercher des valorisations raisonnables.

En début d'exercice, nous avons initié une position en Altran, société de services informatiques liés aux activités de recherche et développement de ses clients. La baisse du titre après une acquisition réalisée aux États-Unis nous a offert un point d'entrée attractif. Quelques mois plus tard, Altran a fait l'objet d'une OPA de la part de Cap Gemini à un prix très supérieur à notre prix de revient. Nous avons progressivement cédé nos titres dans le marché.

La période de publication des résultats du troisième trimestre de l'année 2018 a été entourée d'une forte volatilité. Nous en avons profité pour renforcer certaines de nos positions : Atos, Valeo et STM. Parallèlement à ces achats, nous avons réduit notre exposition en Nokia et Philips et cédé les lignes AP Moeller, Vinci et ENI.

En janvier, nous avons initié une position en AB Inbev. Le leader mondial du marché de la bière avait subi un très fort recul boursier depuis un peu plus de 2 ans, pénalisé par le ralentissement de ses volumes de ventes aux Etats-Unis et au Brésil et par un endettement élevé suite au rachat de SAB Miller. Un niveau de valorisation devenu plus raisonnable, une anticipation d'arrêt de la dégradation des volumes de ventes et la volonté affichée du management de réduire l'endettement ainsi qu'en témoigne l'annonce en fin d'année dernière de la division par deux du dividende, nous ont convaincus de l'intérêt de l'investissement dans AB Inbev. Pour financer cet achat, nous avons cédé les titres Generali et pris partiellement des profits sur Thales, EDF et Deutsche Telekom.

En février, nous avons renforcé notre participation dans Umicore, acteur de premier plan dans la production de cathodes pour les batteries de véhicules électriques.

Au cours du mois d'avril, nous avons renforcé la ligne Danone dont nous apprécions le positionnement sur des catégories en croissance (produits avec une forte connotation « santé » et développement des gammes végétales).

Au cours du mois de juin, le fonds a vendu ses positions en Coface et pris partiellement ses profits en Vivendi, SAP, Santander, Roche et Ceconomy. Pendant l'été, le fonds a cédé les positions en Metro (le titre s'étant apprécié suite à l'annonce d'une OPA), RWE et Technip et renforcé les lignes E.ON, Pernod Ricard et Sanofi. Nous avons initié trois nouveaux investissements : Kering, Henkel et Daimler. Kering et Henkel sont deux titres sous-évalués pour lesquels nous parions sur une réduction de la décote à moyen terme.

Depuis la fin de l'été, nous avons pris la décision de revenir progressivement sur le secteur automobile, secteur « value » par excellence. Nous avons sélectionné Daimler, Renault et Valeo.

#### **Performances:**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2019, le fonds a réalisé une performance de 2,48% sur 12 mois, contre 5,33% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 86 66 +33 (0)1 55 68 86 60

www.kpmg.fr

## Fonds Commun de Placement EURO VALEUR M

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2019



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 París la Défense Cedex
France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 86 66 +33 (0)1 55 68 86 60

www.kpmg.fr

## Fonds Commun de Placement EURO VALEUR M

32, avenue d'Iéna - 75116 Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Mesdames, Messieurs,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EURO VALEUR M constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 29 janvier 2020

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 29 janvier 2020

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 janvier 2020

KPMG S.A.

Isabelle Goalec *Associée* 

### **EURO VALEUR M**

**COMPTES ANNUELS** 

30/09/2019

#### BILAN ACTIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	770 597 833,09	816 150 169,89
Actions et valeurs assimilées	754 786 375,33	799 949 919,41
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	754 786 375,33	799 949 919,41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	15 658 147,77	16 200 250,48
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	15 658 147,77	16 200 250,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	153 309,99	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	153 309,99	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 490 331,36	375 251,84
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 490 331,36	375 251,84
Comptes financiers	777 250,56	4 817 011,43
Liquidités	777 250,56	4 817 011,43
Total de l'actif	772 865 415,01	821 342 433,16

#### BILAN PASSIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Capitaux propres		
Capital	719 301 512,78	763 150 082,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	12 446 021,62	36 549 145,10
Résultat de l'exercice (a, b)	21 460 685,36	19 758 709,18
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	753 208 219,76	819 457 936,84
Instruments financiers	153 310,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	153 310,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	153 310,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	318 001,55	311 427,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	318 001,55	311 427,39
Comptes financiers	19 185 883,70	1 573 068,93
Concours bancaires courants	19 185 883,70	1 573 068,93
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	772 865 415,01	821 342 433,16

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### **HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR**

	30/09/2019	28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR XEUR FESX D 1219	16 921 800,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

#### COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 142,17	2 481,23
Produits sur actions et valeurs assimilées	26 733 610,92	24 443 062,36
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	26 741 753,09	24 445 543,59
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	42 189,04	62 297,65
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	42 189,04	62 297,65
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	26 699 564,05	24 383 245,94
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 808 324,71	4 260 625,10
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	22 891 239,34	20 122 620,84
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 430 553,98	-363 911,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	21 460 685,36	19 758 709,18

N-1 Les produits sur actions et valeurs assimilées incluent des produits exceptionnels relatifs à des récupérations des retenues à la source pour un montant global de 1 298 341,05 €. Les frais de gestion et dotations aux amortissements incluent des charges exceptionnelles relatives aux honoraires d'ERNST & YOUNG pour la récupération des retenues à la source pour un montant de 45 760,04 €.

#### **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

## Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

## Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### Instruments financiers à terme :

#### Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

#### Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts D
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

#### 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Actif net en début d'exercice	819 457 936,84	877 703 151,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	34 553 110,21	34 933 771,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-118 186 052,71	-75 971 161,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	42 720 465,72	51 754 355,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 031 929,91	-8 747 322,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1,11	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-883 960,01	0,00
Frais de transactions	-1 674 186,67	-1 897 329,37
Différences de change	428 986,97	-1 200 204,26
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 914 081,13	-77 239 946,15
Différence d'estimation exercice N	90 045 049,22	109 959 130,35
Différence d'estimation exercice N-1	-109 959 130,35	-187 199 076,50
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-153 310,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	-153 310,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	22 891 239,34	20 122 620,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	753 208 219,76	819 457 936,84

#### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	,	
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	16 921 800,00	2,25
TOTAL Opérations de couverture	16 921 800,00	2,25
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

## 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif				<u> </u>				
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	777 250,56	0,10
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 185 883,70	2,55
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif	. –									
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	777 250,56	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 185 883,70	2,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		USD		SEK		Autres devis	es
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	12 677 759,56	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	777 250,56	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	364 757,49	0,05	0,00	0,00	2 237,44	0,00	87,69	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2019
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	1 184 080,80
Coupons et dividendes en espèces	306 250,56
Total des créances	1 490 331,36
Dettes	
Frais de gestion	318 001,55
Total des dettes	318 001,55

#### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant	
Parts souscrites durant l'exercice	22 816,5000	34 553 110,21	
Parts rachetées durant l'exercice	-73 578,0000	-118 186 052,71	
Solde net des souscriptions/rachats	-50 761,5000	-83 632 942,50	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

#### 3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 808 324,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

#### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :
Néant
3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :
Néant

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			15 658 147,77
	FR0010838607	AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EUROPE I	9 411 954,18
	FR0000095465	AVIVA VALEURS IMMOB. SI.	6 246 193,59
Instruments financiers à terme			0,00

#### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	21 460 685,36	19 758 709,18
Total	21 460 685,36	19 758 709,18

	30/09/2019	28/09/2018	
EURO VALEUR M			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00	
Capitalisation	21 460 685,36	19 758 709,18	
Total	21 460 685,36	19 758 709,18	

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 446 021,62	36 549 145,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	12 446 021,62	36 549 145,10

	30/09/2019	28/09/2018
EURO VALEUR M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12 446 021,62	36 549 145,10
Total	12 446 021,62	36 549 145,10

#### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Actif net en EUR	771 752 078,63	775 223 703,19	877 703 151,67	819 457 936,84	753 208 219,76
Nombre de titres	605 769,3090	577 187,5717	516 973,0431	492 558,2418	441 796,7418
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 274,00	1 343,10	1 697,77	1 663,67	1 704,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	91,87	29,82	58,07	74,20	28,17
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	29,75	40,11	39,09	40,11	48,57

#### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs		Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ALLEMAGNE				
COMMERZBANK AG	EUR	954 006	5 077 219,93	0,67
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	255 977	11 677 670,74	1,55
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	1 164 005	17 918 692,97	2,38
E.ON AG NOM.	EUR	1 372 794	12 243 949,69	1,63
FRESENIUS	EUR	213 788	9 170 436,26	1,22
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	103 259	9 375 917,20	1,24
MERCK KGA	EUR	74 241	7 672 807,35	1,02
RWE AG	EUR	208 992	5 995 980,48	0,80
SAP SE	EUR	178 640	19 271 683,20	2,55
SIEMENS AG-REG	EUR	266 464	26 180 088,00	3,47
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	101 211	3 653 211,05	0,49
THYSSENKRUPP AG	EUR	560 305	7 118 675,03	0,95
TOTAL ALLEMAGNE			135 356 331,90	17,97
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	268 212	23 447 093,04	3,11
SOLVAY	EUR	131 923	12 532 685,00	1,66
UMICORE	EUR	399 943	13 850 026,09	1,84
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	109 399	7 285 973,40	0,97
TOTAL BELGIQUE			57 115 777,53	7,58
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	5 660 928	21 152 057,47	2,81
TOTAL ESPAGNE			21 152 057,47	2,81
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	2 845 875	13 233 318,75	1,76
TOTAL FINLANDE			13 233 318,75	1,76
FRANCE				
ACCOR	EUR	318 604	12 186 603,00	1,62
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	153 732	20 077 399,20	2,67
ALSTOM	EUR	352 948	13 422 612,44	1,78
ATOS	EUR	161 756	10 462 378,08	1,39
AXA	EUR	1 290 071	30 226 363,53	4,00
BNP PARIBAS	EUR	177 074	7 909 895,58	1,05
BOUYGUES	EUR	327 540	12 037 095,00	1,60
CAPGEMINI SE	EUR	83 610	9 038 241,00	1,20
CARREFOUR	EUR	799 268	12 836 244,08	1,70
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	182 219	7 979 370,01	1,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT AGRICOLE	EUR	1 376 485	15 334 042,90	2,04
DANONE	EUR	230 216	18 606 057,12	2,47
EDF	EUR	477 023	4 899 026,21	0,65
EDF - PRIME FIDELITE 2020	EUR	501 380	5 149 172,60	0,68
ENGIE SA	EUR	130 731	1 958 350,38	0,26
ENGIE SA PF	EUR	575 402	8 619 521,96	1,14
KERING	EUR	18 037	8 433 199,35	1,12
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	69 368	25 295 041,20	3,35
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	79 182	8 108 236,80	1,08
NEXANS SA	EUR	215 305	7 290 227,30	0,97
ORANGE	EUR	1 095 365	15 767 779,18	2,09
PERNOD RICARD	EUR	89 808	14 674 627,20	1,95
PEUGEOT	EUR	332 627	7 610 505,76	1,01
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	291 588	13 156 450,56	1,75
RENAULT SA	EUR	99 033	5 215 077,78	0,69
SAINT-GOBAIN	EUR	323 492	11 645 712,00	1,55
SANOFI	EUR	276 730	23 538 653,80	3,13
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	124 407	10 014 763,50	1,33
SOCIETE GENERALE SA	EUR	335 953	8 445 858,42	1,12
SPIE SA	EUR	271 493	4 987 326,41	0,66
THALES	EUR	105 751	11 156 730,50	1,48
TOTAL	EUR	464 016	22 219 406,16	2,95
VALEO SA	EUR	124 730	3 710 717,50	0,49
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	578 098	13 446 559,48	1,79
VIVENDI	EUR	426 379	10 736 223,22	1,43
TOTAL FRANCE			416 195 469,21	55,25
ITALIE				
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	3 734 723	8 124 889,89	1,08
LEONARDO SPA	EUR	875 629	9 448 036,91	1,25
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	14 240 835	7 455 077,12	0,99
TOTAL ITALIE			25 028 003,92	3,32
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	132 228	30 048 813,00	4,00
ING GROEP NV	EUR	1 329 075	12 764 436,30	1,69
ROYAL PHILIPS	EUR	223 771	9 510 267,50	1,26
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 223 113	21 704 140,19	2,88
TOTAL PAYS-BAS			74 027 656,99	9,83

Désignation des valeurs		Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
ROCHE HOLDING AG		47 483	12 677 759,56	1,68
TOTAL SUISSE			12 677 759,56	1,68
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			754 786 375,33	100,20
TOTAL Actions et valeurs assimilées			754 786 375,33	100,20
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE				
AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EUROPE I 4D	EUR	569	9 411 954,18	1,25
AVIVA VALEURS IMMOB. SI.	EUR	18 291	6 246 193,59	0,83
TOTAL FRANCE			15 658 147,77	2,08
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			15 658 147,77	2,08
TOTAL Organismes de placement collectif			15 658 147,77	2,08
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé EUR XEUR FESX D 1219	EUR	-476	-153 310,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-153 310,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes		,	-153 310,00	-0,02
TOTAL Instruments financiers à terme			-153 310,00	-0,02
Appel de marge				
Appels de marges C.A.indo en euro	EUR	153 309,99	153 309,99	0,02
TOTAL Appel de marge			153 309,99	0,02
Créances			1 490 331,36	0,20
Dettes			-318 001,55	-0,04
Comptes financiers			-18 408 633,14	-2,44
Actif net		-	753 208 219,76	100,00

EURO VALEUR M		EUR	441 796,7418	1 704,87	